

La CFDT prend ses responsabilités

La CFDT a signé le mardi 7 mai le protocole social 2023-2027, après consultation de tous ses adhérents. Après 15 mois de négociations erratiques, la CFDT Aviation Civile s'est en effet finalement prononcée en faveur de la signature.

Ce protocole avec son lot de restructurations et de mesures salariales ou sociales souvent très déséquilibrées, n'est clairement pas celui que la CFDT appelait de ses vœux. Parapher ce document écarte néanmoins le risque d'accords par branche (accord ICNA, accord IESSA,...), logique inacceptable tant le risque d'injustice sociale est grand.

Dans un contexte marqué par des tensions climatiques et géopolitiques, avec une DGAC affaiblie suite à la crise sanitaire, un engagement écrit solide et juridiquement opposable est indispensable. Sans protocole, les changements se font malgré tout mais avec des mesures d'accompagnement restreintes.

La CFDT a ainsi choisi de se préoccuper de l'avenir de tous les personnels de la DGAC pour les 4 prochaines années, en permettant à tous de bénéficier des mesures sociales obtenues.



A paraître :
une série de
communiqués
détaillant les
mesures
obtenues avec ce
protocole.

REJOIGNEZ
LA CFDT

